

# Licence de Science Politique

Modalités d'évaluation et de validation

(Barbara Kruger - 1989)



## Décomposition des diplômes

La licence se décompose en 6 semestres

- S1 et S2 en L1,
- S3 et S4 en L2,
- S5 et S6 en L3.

Chaque semestre comprend 3 UE (UE = unités d'enseignement)

Chaque UE comprend plusieurs EC (EC = éléments constitutifs = les cours).

_	EC semestre 1 (L1)	EC semestre 2 (L1)	
UE	Histoire politique et sociale de la France	Introduction à la théorie politique	
	Droit constitutionnel et institutions pol. comparées	Introduction aux relations internationales	
politique	Introduction à la sociologie politique	Politiques publiques	
UE Approfondisco	Économie politique	Méthodes quantitatives	
Approfondisse- ment	EC libre	Méthodes qualitatives	
UE Transversale	Méthodologie du travail universitaire (M2E)	EC libre ou soft skills	
	Langue vivante 1	Compétences numériques PIX	

### Les crédits ECTS

Chaque EC (cours) a un coefficient. Ce sont les crédit ECTS.

Du fait du processus d'harmonisation européenne des cursus universitaires, chaque cours s'est vu attribuer un certain nombre de crédits ECTS. C'est le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (*European Credit Transfer and Accumulation System*).

Ce système permet que les «crédits» acquis auprès d'un établissement d'enseignement supérieur soient comptabilisés pour l'obtention d'une qualification dans un autre établissement.

Donc d'une part, les crédits ECTS constituent des coefficients dans le calcul des moyennes.

D'autre part, valider un EC, fait que vous obtenez la totalité des crédits ECTS correspondants. Ainsi, ils comptent pour

- l'autorisation à passer d'une année à l'autre
- Et la validation du diplôme de licence (cf. ci-après les pages *Passer de L1 à L2* et *Passer de L2 à L3*).

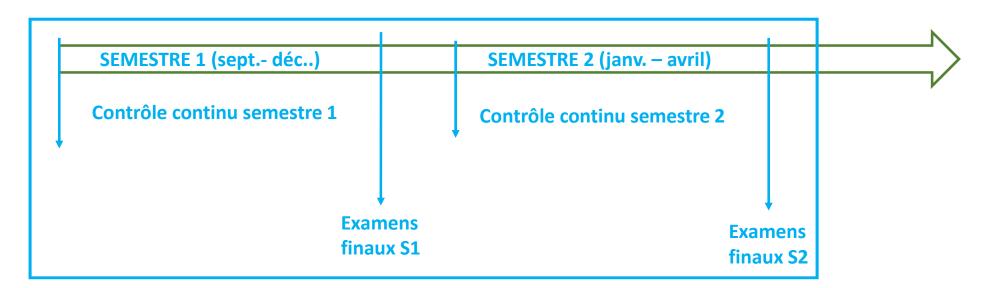
UE	EC semestre 1	Crédits ECTS	EC semestre 2	Crédits ECTS
	Histoire politique et sociale de la France	6	Introduction à la théorie politique	6
	Droit constitutionnel et institutions comparées	16	Introduction aux relations internationales	6
	Introduction à la sociologie politique	6	Politiques publiques	6
UE approfondiss	Économie politique	3	Méthodes quantitatives	3
ement	EC libre	3	Méthodes qualitatives	3
UE	Méthodologie du travail universitaire (M2E)	3	EC libre ou soft skills	3
transversale	Langue vivante 1	3	Compétences numériques PIX	3
Total		30		30

### Semestres 1 et 2

L'évaluation se fait semestre par semestre.

Pour chacun des cours d'un semestre, votre moyenne est calculée

- selon un barème fixé par l'enseignant.e, à partir du contrôle continu et de l'examen final.
- ou à partir du seul examen final pour les étudiant.es salarié.es (dispensé.es de contrôle continu)



# Règles de calcul de la moyenne du semestre: Exemple : au S1 de la L1

Parfois vous croyez que le calcul de la moyenne se fait comme dans le tableau suivant.

#### C'est FAUX



## Règles de calcul de la moyenne par semestre:

On calcule d'abord la moyenne de chaque UE, puis la moyenne des moyennes des moyennes d'UE.

UE	EC	Note (moyen ne du cours)	ECTS par EC	Moyenne UE	Moyenne UE	ECTS par UE	Moyenne semestre	Moyenne Semestre
	Histoire politique et sociale de la France	13 🕻	6					
UE Grands domaines de la science politique	Droit constitutionnel et institutions comparées	15	6	(13x6- +15x6+14x6) <b>-</b> /(6+6+6)	14	18	(14x18+10x 6+11x6) /(18+6+6)=	12,60
	Introduction à la sociologie politique	14	6			_		
UE	Économie politique	9 🗦	3	(9x3+11x3)	10			
approfondissement	EC libre	11	3	/(3+3)	10	6		
UE transversale	Méthodologie du travail universitaire (M2E)	12	3	(12x3+10x3) /(3+3)	11	6		
	Langue vivante 1	10	3					

## Compensation

Si, pour un cours (EC), vous obtenez une note moyenne <10.

Alors,

→ le cours n'est pas validé.

→ Vous avez le **statut « ajourné.e »**.

MAIS cette note peut-être compensée.

#### Il existe 3 sortes de compensation :

- Entre EC au sein d'une même UE
- Entre UE d'un même semestre
- Entre semestres d'une même année.

Détaillons ...

		EC semestre 1 (L1)	EC semestre 2 (L2)	
	UE Grands domaines de la science politique	Histoire politique et sociale de la France	Introduction à la théorie politique	
		Droit constitutionnel et institutions pol. comparées	Introduction aux relations internationales	
		Introduction à la sociologie politique	Politiques publiques	
	UE Approfondisso	Économie politique	Méthodes quantitatives	
	Approfondisse- ment	EC libre	Méthodes qualitatives	
	LIF Transversale	Méthodologie du travail universitaire (M2E)	EC libre ou soft skills	
	UE Transversale	Langue vivante 1	Compétences numériques PIX	

## Compensation entre différents EC/cours d'une même UE

<u>UE</u>	<u>EC</u>	Notes moyenne s EC	Résultats AVANT compensation	Moyenne UE	Statut EC APRÈS compens°	Statut UE  APRÈS compensa°
UE approfondissement	· · ·	9 -	Ajourné.e	MOYENNE UE = (9x3+11x3)/6 = <b>10</b>	Admis.e par compensation	Admis.e par compensation
	EC libre	11	Admis.e	(= = = = = = = = = = = = = = = = = = =	Admis.e	

Pour un cours (EC), vous obtenez une note moyenne <10

⇒ le cours n'est pas validé (vous avez le statut « ajourné.e »).

#### MAIS

dans l'UE correspondante, vos résultats pour les autres cours vous permettent d'avoir une moyenne pour l'UE ≥ 10,

- $\Rightarrow$  alors vous validez tous les cours (EC) de l'UE.
- $\Rightarrow$  et vous validez l'UE dans son ensemble.

# Compensation entre UE d'un même semestre

Si vous n'avez pas la moyenne pour une UE au cours d'un semestre (UE non validée), MAIS que votre moyenne du semestre est ≥ 10;

→ vous pouvez valider par compensation une UE et ses EC.

<u>UE</u>	<u>EC</u>	Notes moyennes EC	Moyennes UE	Résultats AVANT compensation ENTRE UE	Moyenne semestre	Résultats APRÈS compensation ENTRE UE	
	Histoire politique et sociale de la France	13					
	Droit constitutionnel et institutions comparées	15	14	UE validée	MOYENNE SEMESTRE = (14x18+8,5x6+11x6)	UE validée	
	Introduction à la sociologie politique	14			/30 = <b>12,3</b>		
UE	Économie politique	11	0.5	UE non validée		LIE validáa nar comp	
approfondissement	EC libre	6	8,5	OE HOIT VAIIGEE		UE validée par comp.	
	Méthodologie du travail universitaire	12	11	UE validée		UE validée	
	Langue vivante 1	10					

## Compensation entre semestres d'une même année

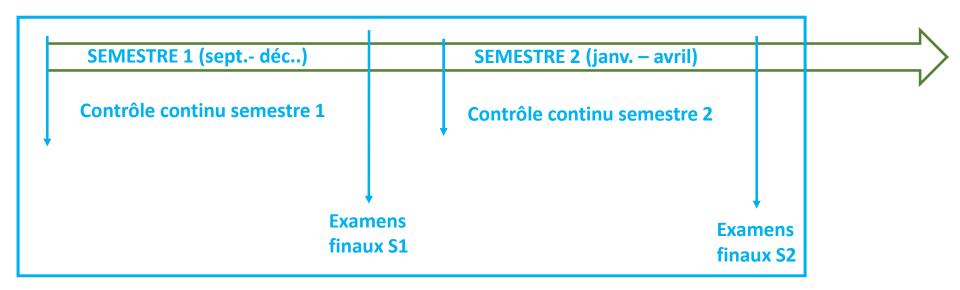
Vous pouvez aussi obtenir la validation de vos UE par une compensation entre les deux semestres d'une année.

<u>UE</u>	<u>Résultats</u> semestre 1	Moyenne semestre 1	Résultats AVANT comp. entre semestres	Résultats semestre 2	Moyenne semestre 2	Résultats AVANT comp. entre semestres	<u>Moyenne</u> générale L1	Résultats APRÈS comp. entre semestres
UE Grands domaines de la science politique	11		UE validée	11		UE validée		Toutes les UE sont
UE approfondissement	8	9,8	UE non validée	10	10,2	UE validée	10,00	validées (par comp. entre
UE transversale	8		UE non validée	8		UE validée (par comp. entre UE)		UE et entre semestres)

### Session 1

Ce dont nous avons parlé jusqu'à présent c'est la « session 1 ». elle comprend pour chaque semestre

- le contrôle continu
- et les examens finaux.

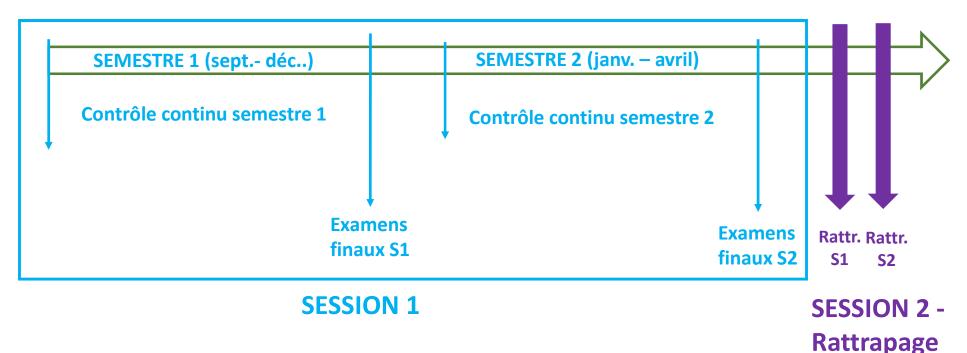


**SESSION 1** 

## Session 2 (le « rattrapage »)

Mais il y a aussi la « session 2 », dite de « rattrapage » (ou de « seconde chance »).

- Une fois que la session 1 de toute l'année (premier et deuxième semestres) est finie,
- une fois que toutes les notes de session 1 ont été enregistrées,
- s'ouvre la session 2, le « rattrapage ».



# Dans quel cas, passe-t-on le rattrapage (session 2)?

Si, à la session 1, pour un EC (un cours),

- vous obtenez une note ≥ 10
  - → cette note est définitive = elle ne peut être modifiée en session 2
  - → vous ne pouvez pas passer le rattrapage.

Si, à la session 1, pour un EC (un cours)

- vous avez été défaillant.e (pas de note);
- vous avez eu une note < 10 et qu'elle n'est pas compensée
- vous avez eu une note <10, qu'elle peut être compensée MAIS que vous préférez RENONCER à cette mauvaise note initiale
  - → vous pouvez passer le rattrapage

## Renonciation: comment ça marche (1/2)

En session 1,

- vous avez une moyenne < 10 à un cours (EC).</li>
- Mais dans la même UE, vous avez d'autres moyennes suffisamment élevées pour avoir une moyenne générale de l'UE ≥ 10
- → vous pourriez donc « compenser » votre note <10 et valider le cours (EC) et toute l'UE correspondante.

**OR** vous ne voulez pas que cette note <10 fasse baisser votre moyenne d'UE,

- → donc vous voulez repasser cet EC au rattrapage pour obtenir une meilleure note.
- → Et bien vous pouvez « renoncer » à votre note <10 obtenue en session 1, pour tenter d'en obtenir une meilleure au rattrapage.

## Renonciation: comment ça marche (2/2)

### Cependant : il faut obligatoirement le dire au secrétariat :

- En remplissant le formulaire de renonciation à la compensation
- Exactement entre le moment où les résultats de la session 1 sont calculés et officiels et le moment où la session 2 (le rattrapage) commence : la date du rattrapage est connue dès le début de l'année.

### Si cette formalité n'est pas remplie,

- la compensation s'opère automatiquement (votre note <10 est incluse dans la moyenne de l'UE), <u>nous ne pouvons techniquement rien n'y faire.</u>
- si vous allez quand même passer l'examen de rattrapage, ce rattrapage est nul et non avenu, il ne comptera pas.

# ATTENTION (1): être défaillant et avoir zéro, ça n'est pas pareil!!!

### Si vous n'avez rendu aucun devoir dans le cadre d'un cours (EC) :

- ⇒ vous serez considéré comme « défaillant.e »
- ⇒ ce résultat ne peut pas être pris en compte dans le calcul des moyennes (ce n'est pas une note, c'est une absence de note),
- ⇒c'est-à-dire que vous ne pourrez pas compenser ce résultat par vos autres notes au sein de l'UE, ni dans d'autres UE du semestre.
- ⇒ vous serez obligé.e de passer les examens de rattrapage pour ce cours (EC)

Si vous avez rendu un unique et très très mauvais devoir (voire une copie blanche), un enseignant e peut décider de vous mettre zéro comme résultat :

⇒ce résultat est pris en compte dans le calcul des moyennes (c'est une note), il peut être compensé par de bonnes notes au sein d'une UE, d'un semestre ou d'une année.

# ATTENTION (2): une note <10 non compensée sur une année est perdue pour les années suivantes

Si pour un cours (EC) votre note est < 10

ET qu'elle n'est pas compensée :

- → vous ne pouvez pas la garder l'année suivante.
- → Vous serez obligé.es de suivre à nouveau ce cours (EC) l'année suivante.

# Processus de calcul de la moyenne (récapitulatif)

### Les moyennes sont

- d'abord calculées au niveau des UE,
- puis au niveau des semestres,
- puis sur l'année pour la session 1
- puis pour la session 2.

## Les crédits ECTS (rappel)

Valider un EC, fait que vous obtenez la totalité des crédits correspondants. Donc, ils comptent pour

- l'autorisation à passer d'une année à l'autre
- Et la validation du diplôme de licence.

UE	EC semestre 1	Crédits ECTS	EC semestre 2	Crédits ECTS
	Histoire politique et sociale de la France	6	Introduction à la théorie politique	6
la science politique	Droit constitutionnel et institutions comparées	6	Introduction aux relations internationales	6
	Introduction à la sociologie politique	6	Politiques publiques	6
UE approfondiss	Économie politique	3	Méthodes quantitatives	3
ement	EC libre	3	Méthodes qualitatives	3
	Méthodologie du travail universitaire (M2E)	3	EC libre ou soft skills	3
	Langue vivante 1	3	Compétences numériques PIX	3
Total		30		30

### Passer de la L1 à la L2

En fin d'année de L1,

Si vous avez validé les 60 ECTS constitutifs de la première année,

→ vous êtes est admis.e à vous inscrire en L2 l'année suivante.

Si vous n'obtenez pas les 60 ECTS,

→ vous êtes **ajourné.e**.

Cependant,

si vous avez acquis **au moins la moitié des ECTS de l'année** (soit **30 ECTS sur 60**),

- → vous pouvez être autorisé.e à vous inscrire en L2
- → avec pour obligation de repasser, au cours de votre année de L2, les EC qui n'avaient pas été validés au cours votre la première année.
- → Vous aurez alors le statut AJAC : ajourné.e mais autorisé.e à continuer

### Passer de la L2 à la L3

Si vous êtes en deuxième année et que vous avez validé

- les 60 ECTS de L1
- ET les 60 ECTS de L2
- → vous **êtes admis.e à poursuivre en L3**.

Dans le cas contraire,

→ vous êtes **ajourné.e**.

Cependant,

si vous êtes en deuxième année et que vous avez validé

- les 60 ECTS de L1
- Et au moins 30 ECTS de L2
- → vous pouvez être autorisé.e vous s'inscrire en troisième année,
- → avec l'obligation de valider au cours de votre L3 les EC non-acquises de L2.
- → Vous aurez alors le statut AJAC : ajourné.e mais autorisé.e à continuer

### Attention!!!

Aucun.e étudiant.e de L2 ne peut être autorisé.e à s'inscrire en L3 s'il ou elle n'a pas validé la totalité des ECTS de L1.

Autrement dit, on ne peut pas être inscrit.e sur 3 niveaux. Aucune dérogation ne sera accordée (impossibilité légale).

Donc,

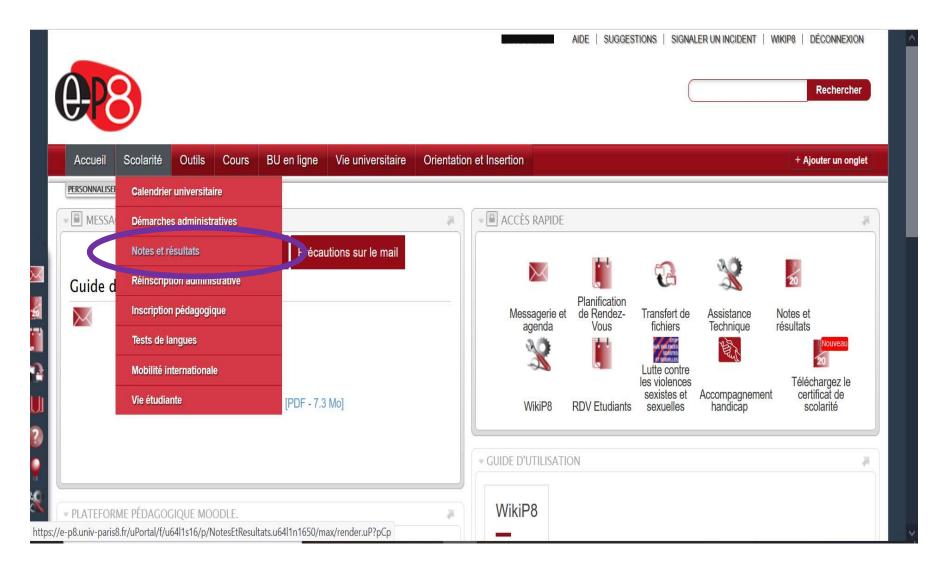
si vous passez en L2 avec le statut « ajac » et des EC de L1 à valider, vous devez donner priorité à la validation de ces EC de L1.

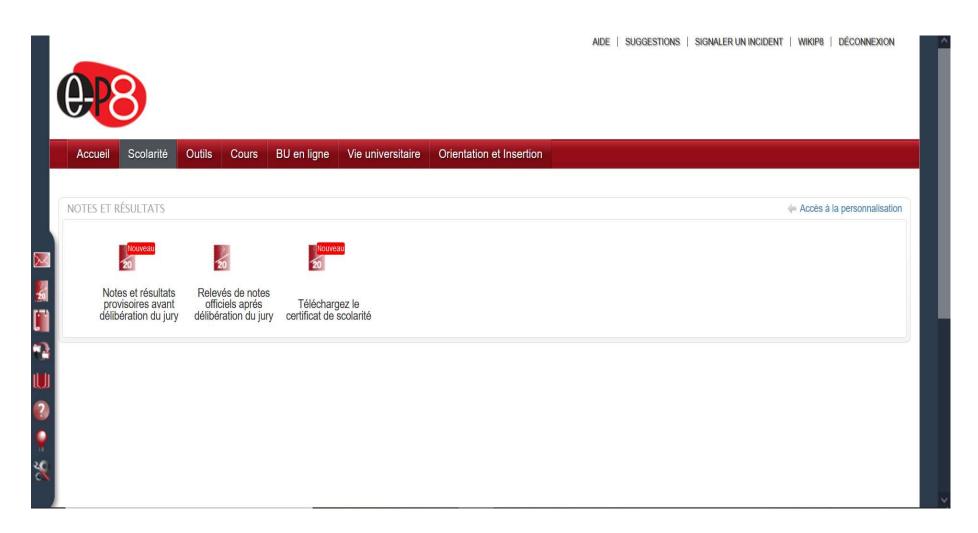
### Code des résultats :

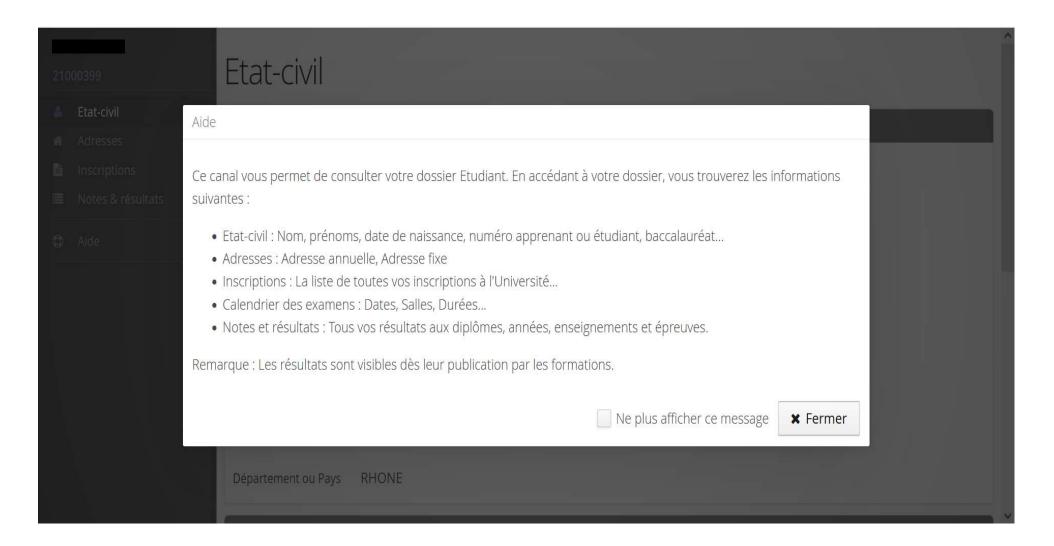
- Admis : vous avez validé votre EC, UE ou semestre, vous avez acquis les crédits ECTS correspondants.
- Ajourné : vous n'avez pas validé votre EC, UE ou semestre, vous n'avez pas acquis les crédits correspondants.
- Défaillant : vous n'avez pas de note pour cet EC, cette UE ou ce semestre.
- AJAC : ajourné.e mais autorisé.e à continuer.

## Logiciels et interfaces :

- Le logiciel de traitement des notes s'appelle Apogée.
- Vous voyez vos notes sur l'interface étudiant de l'ENT : ce que vous voyez est indicatif, n'a pas de valeur légale.
- Les secrétariats licence et master voient toutes vos notes sur une autre interface d'Apogée.
- Les enseignant.es n'ont pas accès à vos résultats, iels n'ont accès qu'à des feuilles de saisie pour leurs cours.









## Saisie des notes et calcul des moyennes :

En fin de semestre,

- les enseignant.es du département, pour chacun de leurs cours, saisissent les moyennes des étudiant.es sur leur interface de l'ENT.
- avant une date limite pour la saisie des moyennes des cours (par ex. le 4 janvier pour le premier semestre et le 17 juin pour le deuxième semestre, ces dates changent chaque année).

Idem pour le rattrapage.

## Délai de calcul et recalcul des moyennes UE/semestre/année

- Quand une moyenne pour un cours est saisie, les moyennes de l'UE correspondante, du semestre ou de l'année ne sont pas calculées ou recalculées spontanément.
- On dit que les notes « ne remontent pas », elles sont saisies mais ne sont pas prises en compte dans les moyennes calculées pour les UE, les semestres, les années.
- Ce sont les secrétariats qui doivent manuellement lancer les calculs des moyennes (donc « faire remonter les notes ») UE par UE, semestre par semestre, niveau par niveau (L1, L2, L3, M1, M2). Ça ne commence en moyenne que 3 semaines après le dernier examen de chaque trimestre et session (session 1 et session 2). Et ça prend plusieurs jours.
- Exemple: Vous êtes en L3 avec un statut AJAC et validez un cours de L2, la moyenne de ce cours est saisie mais le délai pour que soient recalculées toutes vos moyennes et que vous soyez considérée.e comme ayant validé votre L2 avec la bonne moyenne, c'est plusieurs jours.

## QUE FAIRE EN CAS DE PROBLÈME?

# <u>Problème 1 : absence de note pour un cours (alors que les autres étudiant.es du même groupe ont leur note)</u>

→ Vous devez contacter l'enseignant.e en mettant le secrétariat en copie de votre mail.

#### Problème 2 : incohérence entre une note et le statut

- Situation 1 : pour un cours (EC) vous êtes « ajourné.e » alors que vous avez une note au-dessus de la moyenne (c'est incohérent),
- → vous devez contacter le secrétariat.
- Situation 2 : pour une UE, un semestre ou une année, vous êtes ajourné.e alors que vous pensez avoir validé :
- → il faut attendre que le calcul des moyennes soit lancé (en moyenne 3 semaines après le dernier examen d'un trimestre ou d'une session).
- → après ce délai, ou en cas de RÉELLE URGENCE, contactez le secrétariat.

## ATTENTION téléchargement des relevés de notes

Chaque année universitaire, il y a donc deux sessions.

Quand on ouvre la session 2 dans le logiciel Apogée pour entrer les résultats du « rattrapage », on doit fermer la session 1 (elle est clôturée, on ne peut plus modifier les résultats).

- → Cela « écrase la session 1 ».
- → Vous, de votre côté de l'ENT, vous ne pourrez plus télécharger vos relevés de notes.

Si vous voulez télécharger vos relevés de notes de la session 1,

→ vous devez le faire avant sa fermeture (donc avant que ne commencent les rattrapages, la date des rattrapages est annoncée tôt dans l'année).

Si vous souhaitez avoir vos relevés de notes officiels après la fermeture de la session 1,

→ vous devez les demander aux secrétariats.

